

PRSE4 : La santé environnement en Auvergne-Rhône-Alpes. 4e Plan régional santé-environnement Auvergne-Rhône-Alpes : Les territoires en action

Santé-Environnement

Mots clés

politique publique

Mise à jour de cette
page :
29/01/2026

Ressources pour
comprendre et
transmettre

Format :

[Autre](#)

Année :

2024

Editeur :

Agence Régionale de
Santé Auvergne-
Rhône-Alpes

Le 4ème Plan Régional Santé-Environnement (PRSE4) Auvergne-Rhône-Alpes entend contribuer à l'intégration de la santé-environnement dans les politiques publiques à l'échelle régionale et locale. Ses buts sont de répondre aux préoccupations des citoyens et des acteurs des territoires sur le lien entre santé et environnement, et de les inciter à agir pour prévenir les risques pour leur santé dans une approche favorable à la santé humaine, animale, végétale et des écosystèmes, c'est-à-dire dans une approche « Une seule santé ».

Le PRSE4 est structuré autour de **3 axes et 11 fiches d'actions**, pour relever le défi des « territoires en actions » en matière de santé-environnement, par la promotion de la santé et la réduction des risques. Les 3 axes ont été conçus dans une approche intégrée, au sens où ils se complètent et sont étroitement articulés les uns avec les autres :

• Axe 1

Il diffuse des fondamentaux, fonde les bases de l'action des territoires en matière de santé-environnement, en soutenant la connaissance des enjeux par l'observation, la montée en connaissances et compétences par l'éducation et la formation.

• Axe 2

Il soutient la production d'outils et de ressources visant à promouvoir les bonnes pratiques et réduire l'exposition des populations aux déterminants environnementaux de la santé.

• Axe 3

Il aide à démultiplier les actions en santé-environnement dans les politiques locales, outillées par l'axe 2, sur la base du socle de sensibilisation et de formation de l'axe 1.

[d'après résumé éditeur]

Accéder à la ressource

<https://www.auvergne-rhone-alpes.prse.fr/telechargez-le-prse4-auvergne-rhone-al...>